



REPUBLIQUE TUNISIENNE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Circulaire du Ministre N° 21 /2019 du 12 AVR. 2019

A

*Mesdames et Messieurs les Présidents des Universités,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux des Centres de Recherche,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs et Doyens des Etablissements d'Enseignement Supérieur  
et de Recherche.*

**Objet : Fonds compétitifs d'innovation pour la valorisation et l'exploitation des résultats innovants de la recherche et la création de Spin-off (PAQ- PAES).**

Dans le cadre du Fonds compétitif d'innovation pour l'employabilité lancé par voie de la circulaire n°26/17 du 14 juin 2017 et en application des mesures annoncées le 25 mai 2017 pour soutenir une recherche innovante créatrice de la valeur et d'emplois qualifiés et des résolutions des Assises de la réforme, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) lance le deuxième appel à projets pilotes pour la valorisation et l'exploitation des résultats innovants de la recherche (PAQ- PAES).

Précisément, le PAQ-PAES vise à promouvoir le transfert des connaissances et des technologies des milieux universitaires vers le monde professionnel et à soutenir la création et le fonctionnement de Spin-Off. Il est attendu également que ce mécanisme dynamise l'écosystème de la valorisation des résultats de la recherche au sein des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Ce Programme s'adresse aux jeunes diplômés (ingénieurs ou titulaires de mastères), aux jeunes chercheurs inscrits en thèse de doctorat et aux post-doctorants porteurs de projets innovants et valorisables et met à leur disposition, suivant une approche « projet », des fonds pour le pré-amorçage de leurs propres entreprises innovantes, l'essaimage scientifique et la création d'emplois qualifiés.

Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

  
Slim Khalbous

Le PAQ PAES appuiera les bénéficiaires à deux niveaux, technique et entrepreneurial. Au niveau technique, il s'agit de valider et de démontrer la faisabilité de la technologie en environnement réel. Au niveau entrepreneurial : il s'agit de soutenir les candidats dans la réalisation des études juridique, financière et commerciale.

Le Ministère mettra à profit le mécanisme compétitif du Programme d'Appui à la Qualité (PAQ) pour le financement du PAQ-PAES et ce, pour la dimension compétitive et l'équité des chances qu'il défend dans l'attribution des subventions.

Les propositions inscrites dans le cadre des priorités nationales pour la recherche ainsi que celles issues des sciences humaines et sociales, notamment lorsqu'elles sont associées à des approches technologiques, sont vivement encouragées.

Compte tenu de l'importance que revêt cet appel à propositions, Mesdames et Messieurs les Présidents d'Universités, Mesdames et Messieurs les Doyens et Directeurs des Etablissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche, Messieurs les Directeurs Généraux des Centres de Recherche sont invités à tout mettre en œuvre pour le succès de cette nouvelle initiative et pour l'atteinte de ses objectifs d'une meilleure employabilité de nos jeunes diplômés et de la valorisation de leur potentiel d'innovation.

Avec mes vœux de plein succès aux candidats !

Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

Slim Khalbous